REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTERE DES MINES

Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

VULGARISATION DU CADRE LÉGAL DU SECTEUR MINIER

RÉGION : BONGOLAVA

DISTRICT : TSIROANOMANDIDY

COMMUNE : TSIROANOMANDIDY

DATE : 22 octobre 2026



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar

SIGLES ET ACRONYMES

- **BCMM** : Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
- **BFM** : Banky Foiben'i Madagasikara
- **CCM** : Cahier des Charges Minières
- **COM** : Centrale de l'Or de Madagascar
- **CTD** : Collectivités Territoriales Décentralisées
- **DAJ** : Directeur des Affaires Juridiques
- **DGM** : Directeur Générale des Mines
- **DIM** : Directeur de l'Inspection Minière
- **DTSPM** : Droits et Taxes Spéciaux sur les Produits Miniers
- **DLCC** : Directeur de la Lutte contre la Corruption
- **DPM** : Directeur de la Police des Mines
- **DPMA** : Directeur de la Professionnalisation de la Mine Artisanale
- **DRSEE** : Directeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'Environnement
- **DRM** : Directeur Régionale des Mines
- **EITI-Madagascar** : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives à Madagascar
- **FAM** : Frais d'Administration Minière
- **PE** : Permis d'Exploitation
- **SG** : Secrétaire Général
- **SMS** : Substances Minières Stratégiques
- **STD** : Services Territoriaux Déconcentrés

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

En application des dispositions de l'article 213, alinéa 2, du décret n° 2024-1464 du 23 juillet 2024 et faisant suite à la lettre n° 274-2026-MIM/Min du 30 septembre 2026, le Ministère des Mines, en collaboration avec ses organismes rattachés, a organisé un atelier de vulgarisation du cadre légal régissant le secteur minier à **Tsiroanomandidy**, dans **la région de Bongolava**, le jeudi 22 octobre 2026.

La méconnaissance des textes législatifs et réglementaires peut constituer un obstacle au respect des obligations légales, à la prévention des pratiques illicites et à la gestion responsable des ressources minières. Il apparaît ainsi essentiel de mettre à la disposition des acteurs locaux des informations fiables et accessibles concernant le cadre juridique en vigueur, les procédures administratives applicables, les droits et obligations des titulaires de permis miniers ainsi que les responsabilités des différentes parties prenantes.

Conformément aux termes de référence de la mission, cet atelier avait pour objectif général de renforcer la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption tout au long de la chaîne de valeur des activités minières, en mobilisant les parties prenantes régionales et locales.

Plus spécifiquement, il visait à :

- Informer et sensibiliser les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), les Services Territoriaux Déconcentrés (STD) et les opérateurs miniers sur les réformes intervenues dans le secteur ;
- Renforcer la compréhension des textes législatifs et réglementaires régissant les activités minières ;
- Clarifier les droits et obligations des titulaires de permis ou d'autorisations minières ainsi que les responsabilités des autorités locales ;
- Promouvoir la transparence des transferts infranationaux, la bonne gouvernance et la gestion responsable des ressources minières ;
- Sensibiliser les participants aux mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption.

Les résultats attendus étaient notamment une meilleure compréhension du cadre réglementaire minier par les participants, une connaissance accrue des obligations légales et des droits des communautés locales, ainsi que le renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources minières au niveau régional et local.

Par ailleurs, cette mission s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de l'exigence de la Norme EITI relative à la divulgation du cadre légale et réglementaire régissant le secteur extractif. Elle figurait également parmi les activités inscrites au Plan de Travail Annuel (PTA) de l'EITI-Madagascar.

II. PARTICIPANTS

L'atelier a réuni les représentants du Ministère des Mines et de ses organismes rattachés, notamment le Secrétaire Général, le Directeur Général des Mines, le Directeur de l'Inspection Minière, le Directeur des Affaires Juridiques, le Directeur de la Professionnalisation de la Mine Artisanale, le Directeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'Environnement, le Directeur de la Police des Mines, les représentants de la Centrale de l'Or de Madagascar et de l'EITI-Madagascar, ainsi que le Directeur Régional des Mines de Bongolava.

Les autorités et acteurs locaux ayant pris part à l'atelier comprenaient notamment :

- Le Préfet de la région de Bongolava ;
- Les représentants de la Région ;

- Les maires des communes concernées ;
- Les représentants des services territoriaux déconcentrés ;
- Les opérateurs miniers ;
- Les journalistes locaux.

La liste détaillée des participants figure en annexe du présent rapport.

III. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

3.1. Cérémonie d'ouverture

L'atelier a été ouvert par les allocutions des autorités locales, notamment le représentant du maire de la Commune urbaine de Tsiroanomandidy, le Chef de Région de Bongolava et le Préfet de Région.

Dans son allocution, le Secrétaire Général du Ministère des Mines, représentant le Ministre, a souligné l'importance de la connaissance et de la compréhension du cadre légal du secteur minier comme leviers de prévention de la corruption et de promotion de la bonne gouvernance.

Il a également mis en exergue l'importance de la transparence dans la gestion des ristournes minières, le rôle de l'EITI-Madagascar dans la promotion de la transparence des industries extractives, ainsi que la place de la région de Bongolava dans les activités minières.

Avant le début des présentations techniques et des échanges avec les parties prenantes, le Directeur Régional des Mines de Bongolava a présenté l'équipe ayant contribué à l'organisation et à la réalisation de l'atelier.

3.2. Présentations techniques

Les présentations ont été assurées par les responsables du Ministère des Mines et de ses organismes rattachés. Elles ont porté sur les réformes du secteur minier, les procédures administratives, les obligations des opérateurs, les mécanismes de recouvrement des recettes minières, ainsi que les dispositifs de transparence et de lutte contre la corruption.

IV. INTERVENTIONS DES RESPONSABLES

4.1. Intervention du Directeur Général des Mines

Le Directeur Général des Mines a présenté les principales réformes introduites par la loi n° 2023-007 du 27 juillet 2023 portant refonte du Code minier, ainsi que par ses textes d'application.

Les principaux thèmes abordés étaient les suivants :

- Les responsabilités des CTD dans le cadre des activités minières ;
- Le cadre réglementaire relatif aux Substances Minières Stratégiques (SMS) ;
- Les modalités d'octroi des permis miniers, notamment selon le principe du premier arrivé, premier servi et par voie d'appel d'offres ;
- Le régime juridique et la traçabilité de l'or, concernant les orpailleurs, les collecteurs, les comptoirs et, le cas échéant, la Banky Foiben'i Madagasikara ;
- La fiscalité minière et la répartition des ristournes issues des activités aurifères ;
- La détermination de la valeur marchande de l'or conformément à l'arrêté n° 35888/2025 de décembre 2025 ;
- Les modalités de délivrance des laissez-passer pour l'or ;
- Le régime applicable au kara-bolamena ;

- Le rôle des CTD dans la prévention des conflits locaux liés aux activités des orpailleurs ;
- Les modalités de perception à la source des Droits et Taxes Spécifiaux sur les Produits miniers (DTSPM).

4.2. Intervention du représentant du BCMM

Le représentant du Bureau du Cadastre Minier de Madagascar a présenté les dispositions relatives aux Frais d'Administration Minière (FAM).

Son intervention a notamment porté sur :

- Les modalités de répartition des FAM conformément aux dispositions en vigueur ;
- Les modalités de recouvrement et le transfert des FAM impliquant le BCMM, le Trésor public ;
- La présentation du site web du BCMM et des informations qui y sont accessibles ;
- Les sanctions encourues en cas de non-paiement des FAM.

4.3. Intervention du Directeur de l'Inspection Minière

Le Directeur de l'Inspection Minière a présenté les dispositions encadrant le Cahier des Charges Minières (CCM), notamment celles prévues par la loi n° 2023-007 du 27 juillet 2023 portant refonte du Code minier.

Il a également détaillé les principales étapes de la procédure d'inspection minière :

1. Collecte des informations ;
2. Descente sur le terrain ;
3. Constatation des éventuelles irrégularités ;
4. Prise de décision ;
5. Émission d'un avertissement ou, le cas échéant, établissement d'un procès-verbal ;
6. Application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Les principales causes d'irrégularités relevées concernent notamment le non-respect des obligations légales et le non-paiement des obligations financières, dont les Frais d'Administration Minière.

4.4. Intervention du Directeur Exécutif de l'EITI-Madagascar

Le Directeur Exécutif de l'EITI-Madagascar a présenté la chaîne de valeur des industries extractives, depuis l'exploitation des ressources jusqu'à la redistribution des revenus aux entités bénéficiaires.

Il a ensuite exposé la situation des transferts de recettes minières au profit de la Région de Bongolava depuis l'exercice 2024, sur la base des données présentées lors de l'atelier.

Les montants communiqués étaient les suivants :

- **Frais d'Administration Minière transférés à la Région Bongolava :** 26 665 301 Ar ;
- **Frais d'Administration Minière transférés à certaines Communes bénéficiaires de la Région Bongolava :** 57 067 791 Ar ;
- **Ristournes minières transférées à la Région Bongolava :** 25 364,32 Ar ;

- **Ristournes minières transférées à certaines Communes bénéficiaires de la Région Bongolava :** 152 525 545,06 Ar.

Le Directeur Exécutif a également invité les participants à consulter le site web de l'EITI-Madagascar afin d'accéder aux textes législatifs et réglementaires en vigueur qui n'avaient pas pu être abordés au cours de l'atelier.

Enfin, il a présenté la contribution de la société Ambatovy à l'économie nationale, en s'appuyant sur les données du Rapport EITI 2023.

4.5. Intervention du Directeur de la Lutte contre la Corruption

Le Directeur de la Lutte contre la Corruption a présenté les principaux dispositifs de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur minier.

Les thèmes abordés comprenaient :

- La politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption ;
- Le cadre légal de la lutte contre la corruption ;
- La politique interne du Ministère des Mines en matière de prévention de la corruption
- Les principaux risques de corruption dans la chaîne de valeur des activités minières, notamment lors de l'octroi des permis miniers, dans la chaîne de valeur de l'or, ainsi que dans les marchés publics et le recrutement du personnel ;
- Les attributions de la Direction de la Lutte contre la Corruption ;
- Les comportements à adopter pour prévenir et combattre la corruption ;
- Les modalités de signalement des faits de corruption présumés ;
- Les mécanismes de protection des plaignants.

Les participants ont été informés des moyens de signalement suivants :

- **Numéros de téléphone :** 918 ou 032 32 119 18 ;
- **Adresses électroniques :** sdd@mines.gov.mg et doleances.mines@yahoo.com

V. ÉCHANGES ET QUESTIONS DES PARTICIPANTS

À l'issue des présentations, une séance de questions-réponses a permis aux participants d'approfondir les sujets abordés et de soulever des préoccupations relatives à la mise en œuvre du cadre légale minier au niveau local.

Les questions et échanges ont principalement porté sur les thèmes suivants :

5.1. Accompagnement des CTD dans les activités minières artisanales

Les participants ont sollicité des précisions sur les procédures à suivre pour accompagner les activités minières artisanales et assurer leur formalisation, notamment en ce qui concerne l'instruction des demandes et l'octroi du kara-bolamena.

5.2. Fiscalité des activités aurifères

Les échanges ont porté sur les droits et taxes dus par les orpailleurs et les collecteurs, ainsi que sur les modalités de répartition des recettes conformément aux dispositions en vigueur.

5.3. Protection de l'environnement

Les participants ont soulevé la question de la protection de l'environnement face aux exploitations artisanales, notamment en ce qui concerne les plans d'engagement environnemental et les obligations de réhabilitation des sites exploités.

5.4. Relations entre les titulaires de titres miniers et les propriétaires fonciers

Les discussions ont permis d'aborder les relations entre les titulaires de permis ou d'autorisations minières et les propriétaires du sol, ainsi que les obligations des titulaires de titres miniers avant le démarrage des activités d'exploitation.

5.5. Attributions des CTD dans le secteur minier

Les participants ont demandé des éclaircissements sur les responsabilités des CTD avant et pendant la réalisation des activités minières, notamment en matière de suivi, de contrôle et de prévention des conflits locaux.

5.6. Répartition des recettes minières

Les échanges ont porté sur les modalités de répartition des ristournes minières et des Frais d'Administration Minière conformément aux textes en vigueur.

La question de la preuve du paiement des ristournes par les exploitants artisanaux a également été soulevée, afin de prévenir les risques de double paiement.

5.7. Procédure d'obtention du permis d'exploitation

Les participants ont sollicité des précisions sur les différentes étapes à suivre avant l'obtention d'un permis d'exploitation (PE).

5.8. Proposition de création d'un groupement intercommunal

Certains Maires ont proposé la création d'un groupement intercommunal des Communes afin de renforcer la lutte contre les exploitations minières informelles.

À cet égard, ils ont exprimé le souhait de bénéficier d'un accompagnement technique de la Direction Régionale des Mines de Bongolava pour la mise en œuvre de cette initiative.

5.9. Enjeux liés à la perception des ristournes à la source

Les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant la perception des ristournes minières à la source par les Communes. Ils ont notamment évoqué les risques de désordre public et les éventuelles répercussions sur la responsabilité des dirigeants locaux, dans un contexte d'élections à venir.

Dans l'ensemble, les questions soulevées ont reçu des réponses et des éclaircissements de la part des responsables du Ministère des Mines et de ses organismes rattachés.

VI. RECOMMANDATIONS

Au terme de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. **Renforcer les capacités des CTD** en matière de suivi et de contrôle des activités minières ;

2. **Poursuivre la sensibilisation des parties prenantes** sur les droits et obligations des titulaires de permis et d'autorisations minières ;
3. **Renforcer les connaissances des acteurs locaux** sur la fiscalité minière et les mécanismes de répartition des recettes ;
4. **Approfondir la vulgarisation du régime juridique des activités aurifères**, notamment auprès des orpailleurs, des collecteurs et des autorités locales ;
5. **Améliorer la transparence des transferts de recettes minières**, notamment des ristournes et des Frais d'Administration Minière, au bénéfice des Régions et des Communes ;
6. **Accompagner la formalisation des activités minières artisanales** et renforcer la collaboration entre les CTD et les services déconcentrés du Ministère des Mines ;
7. **Étudier la faisabilité de la création d'un groupement intercommunal** pour lutter contre les exploitations minières informelles ;
8. **Assurer le suivi des recommandations issues de l'atelier** afin d'évaluer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.

VII. CONCLUSION

L'atelier de vulgarisation du cadre légal du secteur minier organisé à Tsiroanomandidy a constitué une occasion importante de renforcer les connaissances des acteurs régionaux et locaux sur les réformes du secteur, les obligations des opérateurs miniers et les responsabilités des autorités territoriales.

Les échanges ont également mis en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation, de renforcer les capacités des CTD et d'améliorer la transparence dans la gestion et la redistribution des recettes minières.

La mise en œuvre des recommandations formulées, accompagnée d'un suivi régulier, contribuera à promouvoir une gouvernance plus transparente, responsable et inclusive des ressources minières dans la région de Bongolava.

Le Rapporteur :

Nom et prénom : RASAMIZANAKA Jean Louis
Fonction : Chef de Cellule Technique et Responsable Juridique

ANNEXES

- Termes de référence de la mission ;
- Fiche de présence des participants ;
- Photographies de l'atelier

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES MINES

Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

VULGARISATION DES TEXTES REGLEMENTAIRES DU SECTEUR MINIER DANS LA REGION BONGOLAVA

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la promotion de la transparence et du renforcement de la lutte contre la corruption dans le secteur extractif à Madagascar, le Ministère des Mines avec ses organismes rattachés, organise **un atelier de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur minier** à **Tsiroanomandidy dans la Région Bongolava dans le jeudi 22 Octobre 2026 à 9 heures à l'Espace ROSE**.

2. OBJECTIF

- Sensibiliser et informer les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), les Services Territoriaux Déconcentrés (STD) ainsi que les détenteurs de permis miniers sur les différentes réformes intervenues dans le secteur ;
- Renforcer la compréhension et l'appropriation du Code minier et de ses textes d'application

3. RESULTATS ATTENDUS

- Compréhension approfondie des réglementations en vigueur du secteur minier par les participants, y compris les obligations légales et les droits des communautés locales ;
- Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance des ressources minières à Madagascar.

4. CIBLES

Les cibles seront :

- Les Autorités décentralisées, les services déconcentrées et les journalistes :
    - Députés élus dans les District ;
    - Chef de Région ;
    - Préfet ;
    - Chef District ;
    - Maires ;
    - Le ZDS Tsiafajavona ;
    - Le Commandant de Groupement de la Gendarmerie Nationale de Bongolava ;
    - Les Commandants de Compagnie de la Gendarmerie Nationale de Tsiroanomandidy et de Fenoarivobe ;
    - Le Directeur Régional de la Sécurité Publique / Police Nationale de Bongolava ;

- Le Trésorier General de Bongolava ;
- Le Directeur Régional de l'Industrialisation et du Commerce de Bongolava ;
- Le Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable de Bongolava ;
- Le Directeur Régional des Travaux Publics de Bongolava ;
- Le Directeur Régional de la Communication et de la Culture de Bongolava ;
- Le Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Bongolava ;
- Les Chefs de Centre Fiscal de Tsiroanomandidy et Fenoarivobe ;
- Les Opérateurs miniers : PE, PREA et AMEA ;
- Les Journalistes.

5. MISSIONNAIRES

- Les directions centrales : DGM, DRSEE, DPMA, DPM, DIM, DCRP, DAJ, DLCC
- Les organismes rattachés : COM, BCMM, EITI.

6. DEROULEMENT DE LA MISSION

- Mercredi 21 Octobre :
  - Déplacement vers Tsiroanomandidy
  - Visite de courtoisie auprès des autorités locales et mise au point avec la Direction Régionale des Mines ;
- Jeudi 22 Octobre : Jour d'Atelier ;
- Vendredi 23 Octobre :Retour vers Antananarivo.

7. SUPPORT

- Dépliants, roll up ;
- Code minier ;
- Carte orpailleurs et collecteurs ;

8. LOGISTIQUE

- Location salle et sonorisation
- Petit déjeuner et déjeuner

9. LIVRABLE

- Rapport de mission

(à suivre à la page suivante)

10. PARTICIPANTS (Confirmation du 13 octobre 2026)

Invités	Effectifs
Monsieur le Procureur de la République près du TPI Tsiroanomandidy	1
Monsieur le Directeur Régional de L'Aménagement du Territoire Bongolava	1
Le Chef de Service des Domaines	1
Le Chef de Circonscription Topographique	1
Les Députés de Madagascar élus dans la Région Bongolava : Tsiroanomandidy (2) ; Fenoarivobe (1)	3
Préfecture : Le Préfet ; SG ; Adjoints (02)	4
Région : Madame Le Chef de Région, Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur le SG	3
District Fenoarivobe : Chef de District ; Adjoint	2
Maires : Tsiroanomandidy (20) ; de Fenoarivobe (10)	30
Journalistes (TVM ; RNM ; Radio Tsiroanomandidy ; Radio Bongolava ; RLAA ; Malagasy Radio)	6
Direction Régionale des Mines Bongolava	2
Opérateurs Miniers (PE; PREA; AMEA) + Equipe MIM (Centrale + BCMM + COM + EITI)	46
Total participants	**100**

11. PROGRAMME DE L'ATELIER

Horaires	Déroulés	Participants/intervenants
08h 00	**Accueil et petit-déjeuner**	- Tous les participants
08h 45	**Ouverture**	- DCRP
09h 00	**Allocutions**	- Maire - Préfet - Chef de Région - Député - DGM
9h 30	**Réformes du cadre légal du secteur minier** - Rôles des CTD - Revenus miniers & RSE - Droits, obligations, infractions et sanctions - Mise en œuvre de l'ITIE - Lutte contre la corruption	- DGM - EITI - DLCC
11h 00	**Questions-réponses**	- Tous les participants - Directions techniques - COM - BCMM
13h 00	**Pause-déjeuner**	- Tous les participants
14h 00	**Questions-réponses**	- Tous les participants - Directions techniques - COM - BCMM
17h 00	**Synthèse**	- DCRP
17h 15	**Clôture**	- DGM

EITI
Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

FICHE DE PRESENCE

Vulgarisation des textes règlementaires du secteur minier dans la région Bongolava

Date : 22 OCT. 2026

Lieu : Espace Rose Tsaramandidy.

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
01	RABEARIVONY Radonirina Justin	CR Tsinjoarivo Imanga	MAIRE	0347958286 0385627140.	
02	RAHERIARIVATA Fenitsiora	Prefecture Tsiroby	Prefet	0387552075	
03	RAKOTONDRAMANANA Gilbert	FIVPIMA	Membre Ebotra	0384258997	
04	Ralalamiora Fanjatiana	Antanidiitra	Gonpacement Miandra	0347749313	Fanja
05	RANAIVOARISOA Jean - Gervais.	Kiranomena	Maire.	0387078698	
06	RAMAROSOLOFO Mahefasoa Hoby Laza	Ambohitromby	Maire:	034.39676 66	
07	NIAINANDRIANA Nantenaina Fabien	Kiranomena	Adjoint Maire	0345501681	
08	RAMANITRARIVO Mbolatiana	Tsiroby	communication Region	0346331549	Dambola R.

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
09	RADAFISON Franklin	DRCC	DRCC	0381104908 /	
10	RAHARIMANDIMBY Basile	DREDD	Chef SREDD	034 47 644 21 rahbas45@gmail.com	
11	Jenny HARIMALALASON	TVM ; RNM.	Journaliste	034 36 74326.	
12	RANDRIARIMINO Vonenjanahary	Radio RLA	Journaliste	038 29 821 95	
13	RAKOTOARIVELO Eric	TVM, RNM	Journaliste	034 59 289 70	
14	RAKOTONDRANANDRO JADINIAINA	RADIO BONGOLAVA	JOURNALISTE	038 48 548 91	
15	Rchodomonimo			034 81 388 89	
16	ALSON Christian Marie	Trésorerie Générale Tsiroanomandidy	TG Ts/didy	034 91 616 43	
17	RAJOELINIRINA Victorine	Tsiroanomandidy Radio	Journaliste	034 68 02 936	
18	Andriamidony Aimé D.	Fenoarivobe	Non-traitra	038 25 686 43	
19	MAMINIRINA Nomenjanahary Peterson Marc	DPM.	A. Renseignement	032 45 869 18.	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
20	RANDRIAMAMELO Emilien	Dir Bongolava	chef de service	034 24 121 75	
21	ZAKOTONDRAINY Noro	EITI	Resp. com°	034. 15. 080. 83	
22	HASINJAKA E-J	EITI	Com. Manager	034 02 412 092	
23	RASOAMANARIVO Jean Jacques	EITI	Juriste	034 06 674 87	
24	ANDRIANTSOA Thierry J.	EITI	PMP	034 61 730	
25	DOLPHINE	EITI	RH	034 23 120 53	
26	RANDRIAMAMPIONONY Tsaina Maria	EITI	Responsable des finances	034 15 00 76	
27	RATANARAKOTO Volatiana Hanitrala	EITI	Responsable Suivi-évaluation	034 15 018 91	
28	TOTO RANAIVOSON	EITI	Responsable RC	034 23 120 52	
29	ANDRIAMASILFA Holisoa	EITI	Coordinatrice	034 68 051 48	
30	RAKOTOARIVELO Tsarafara Solofonirina Aimé	EITI	Collaborateur	038 25 725 63	
31	ARYLINA Sahondrafiana	EITI	collaborateur	034 37 000 96	

EITI
Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

FICHE DE PRESENCE

Vulgarisation des textes règlementaires du secteur minier dans la région Bongolava

Date : 22 OCT. 2026

Lieu : Espace Rose - Tsiroanandidy

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
01	~~MR~~ RAFALIMANANA Léonard Gabriel	REG BONGOLAVA	DIR CAB	038 73 199 84 fafyzaro87@gmail.com	
02	RAZANADRAKOTO Benjamin	REGION B/VA	SG REGION	038 64 276 34 benji.razanadrakoto@gmail.com	
03	RAKOTONDRABOA Mamy Hery François	GROP MIRIN DRA	PRESIDENT du ASSOCIATION	032 46 506 43	
04	RAKOTONOMENJANAHARY Albert	COMMUNE RURALE Bemaharatabe	MAIRE	034 45 733 73	
05	Rakotoarimelo S. Reno	COMMUNE VILLE MIARILOVA	ASSOCIATION MIARILOVA	038 52 735 22	S. Reno
06	RANDRIANOELINA Zahary M.H	FI.MPI.VA	Président	034 52 260 07	
07	RAFANTANTANANTSOA. Pierre.	FIMPIVA.	MEMBRE.	034 63 260 22	
08	Kévan Darne	Mahasolo	Membre	033 19 911 92	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
09	RAVELONIRINA Njakatiana Simone	Maire Commune Maritampona	Commune Maritampona	034 14 218 64	
10	RAKOTONDRATSIRA Tody Tsiry	Maire Adjoint Maritampona		03489.608 66 +Whp (ratody@gmail.com	
11	RAKOTOMIRAHO Haminiaina Aristide.	DREAFF	CHEF SRE	034 36 208 08	
12	ALSON Christian Marie	Trésorerie Générale Toamasina Tsiroanomandidy	TG Ts/didy	034 91 616 43	
13	Zina RASOAZARIVO	Direction Générale du Trésor (DGT)	Agent de service	034 95. [illegible]	
14	RANDRIANASOLO Raminiaina Angelo	AGT Prefecture	AGT	038 65 111 66	
15	RASOANAIVO Hasina Heriniaina.	DRTP. Bongolava.	Directeur -	038 67 095 61	
16	CBT TSARATARA Hilarion	CBS. TSARAFIDIANA	CB RENS.	034 68 781 60	
17	RANDRIAMAROMANANA Hasiniaina	Maire CD - Fenoarivobe	Maire .	034 85 077 89	
18	ANDRIANARISOA Lantoniaina Jaona	Maire. CR Belobaka	Maire.	034 36 884 39	
19	RANDRIAMBOLOLONA Reine	Anosy	Maire	034 70 273 52	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
20	RASOARINIVO Marie Ginah	Mairie H/Bgy.	Maire Adjoint	034 06 41591.	
21	HERINAVALONA Sandratra	Parlement	CT	034 13 590 97	
22	MINOARIJAONA Faliarisoa	DR. Mines Boeny		0340822607	
23	RABEARISOA José	MAIRE	Secrétaire Municipale	034 04 618 47	
24	RAZANDRIBOA Victor	Maire	Ankadinondry	034 90 372 62	
25	RAMBINIAINA TSIBERAMIA Jean. Marie	EATP	Chauffeur	034 15 002 71	
26	RAKOTOZAFY Longin Freesilon	GITT-AC	Agent Comptable	038 76 207 68	
27					
28					
29					
30					
31					

EITI
Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

FICHE DE PRESENCE

Vulgarisation des textes règlementaires du secteur minier dans la région Bongolava

Date : 22 OCT. 2026

Lieu : Espace Rose - Tsiroanomandidy .

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
01	MAMPIANA Fanatiana Safara Séraphine	Région Bongolava	Chef de Région	034 48 595 89 / 032 43 353 91 Sengagelow@yahoo.com	
02	RASAHIMANANA Georges	MIM	S.G	038 66 166 04 rasamimanana.georges@gmail.com	
03	ANDRIANARIVO Heritoa Alexandre	CNT	SG	034 48 552 95 andrianarivoheritoa@gmail.com	
04	RATSIMISON Tiononana	Assistant CR Ambatolampy	Agents techniques	034 08 113 20	
05	RALAIVAOHIRIMA Marcusse Bernard	M CR BEVATO	Maire	034. 21.573.78 Whatsapp 037 76. 856 59	
06	ANDRIAMANDRANTO Heriza	DISTRICT Fenoarivobe	AA Fenoarivobe	034 35 551 96 andriamanantoheriza@gmail.com	
07	RAZANAKOLONA. N. Fenosoa	MIM	DRSEE	034 15 000 31 fenosoarazanakolona@gmail	
08	RAKOTOBE Miarana H.	MIM	DPMA	034 65 12083 miarana83rabetoke@gmail	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
09	RAHARINAIVO. Tojorona Ridoarson Patricia	Toliara Fihaonana	Maire	034 46 684 93	
10	RANDRIANDRISOA Naolo Mira Valérie	Préfecture	SG	03494 08294	
11	RATOKINANDRIANINA Rosey Jean Rachel	Miantravina	FG	0383239692	
12	RAJAONARIVA Taleko	Tsinjoarivo 22	maire	0346153111	
13	MARC Sergio	EITI	DE	0343013613	
14					
15					
16					
17					
18					
19					

EITI
Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

FICHE DE PRESENCE

Vulgarisation des textes règlementaires du secteur minier dans la région Bongolava

Date : 22 OCT. 2026

Lieu : Espace Rose - Tsaramandidy

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
01	RAKOTONDRAVELO Izimpenonjatsoa Nyaina	Maire	Maire CR Fiadanana	0346737640	
02	M/RANISOA Hajaniaina Ghislain	Maire.	Maire. CR-Antsahalava	0344154729.	
03	RAKOTOARIMALALA Jean	Maire	Maire CR. Mangatany	0347937102	
04	RAKOTO Arsène	GN retraité	Mpandrahara	0342539215	
05	RAZAKANIRIANA Andriamalala.	MCR	Talem-panitra	0340677991	
06	RANDRIANAMIDAKA Clément Richard	DIM	T2/t	0324067045	
07	RANDRIAMAMPANTENASY Jean-Claude	MAIRE	MAIRE FIEREMANA	0343154714	
08	RAMAROSON Jean Ignace	Maire	MAIRE ANDRIAMPOTSY	0343047452	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
09	VALVYNAH Flavaimée Rasaholalona	MIM	Chef Service	034.39.120.93 aimeetinah03@yahoo.fr	
10	RANDRIANFANDIARI Nokarifaona Marcellin	PN	Enspecteur de Police	034 81 272. 23	
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					

EITI
Extractive Industries Transparency Initiative
Madagascar

FICHE DE PRESENCE

Vulgarisation des textes règlementaires du secteur minier dans la région Bongolava

Date : 22 OCT. 2026
Lieu : Espoir Rose - Tsiroanomandidy

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
01	JAONARY Gerald	MIM	DLCC	0386589040 gerald-k@hotmail.fr	
02	FANOMEZANTSOA Jean Olivier Odilon	DIRIDOP MIARINARIVO	Chef de Service - Dmgiv	mim.dlcc@yahoo.com 0341348616 luxiano.odilon3@gmail.com	
03	RANDRIANARIJAONA Malalaniaina	MATSF	Chef de Service Régional des Domaines	0388241 1346 5 malalaniaina@gmail.com	
04	RATOVONASY Narcisse	NEF	Chef de Centre Fiscal	0340410443	
05	DJIADY Romalay Riady	Direction Regionale Commerce	Directeur	0340554403 riady3333@gmail.com	
06	TALBOT Willy Stéphane	DPM	Chef Service	talbotwilly12@gmail.com 0346630419	
07	RANDRIAMIHAJA Holihasina	COM	SC suivi des activités techniques	holi_hasina@yahoo.fr 0320321412	
08	RAKOTOARIMALALA Rija	BCMM	BCMM	rakotoarimalala.rija@gmail.com 0320391302 0330240665	

N°	Nom et Prénoms	Entité	Fonction	Contact tel/ email	Emargement
09	ANDRIATANANA Nivoarivony	MIM	DCRP	034 53 985 50	
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar